



Premières tendances

Cantal

Numéro 104 - Novembre 2011

recensement agricole 2010

Ensemble des exploitations

- 5 700 exploitations
- 10 600 actifs permanents
- 7 300 chefs d'exploitation et coexploitants
- 560 salariés permanents non familiaux
- 8 600 UTA totales dont 8 250 UTA permanentes

Moyennes et grandes exploitations

- 3 900 exploitations
- 8 100 actifs permanents
- 5 500 chefs d'exploitation et coexploitants
- 540 salariés permanents non familiaux
- 7 200 UTA totales dont 6 950 UTA permanentes

Avec 10 600 actifs permanents, le Cantal est le 2^{ème} employeur agricole de la région

En 2010, dans le Cantal, 10 600 actifs permanents participent, à temps complet ou partiel, à l'activité agricole des exploitations. Cela représente le quart des emplois agricoles de la région. L'agriculture du département a perdu 3 200 emplois en dix ans, une baisse de 24 %, légèrement inférieure à la moyenne régionale (- 27 %). Près de huit emplois sur dix se concentrent dans les moyennes et grandes exploitations.

Les 7 300 chefs d'exploitation et coexploitants constituent toujours le pilier de la main-d'œuvre agricole. Leur représentation est passée de 57 % en 2000 à 70 % en 2010 malgré une baisse de 8 % de leur effectif.

Le nombre d'actifs familiaux, autres que les chefs d'exploitation et coexploitants, a été divisé par deux en dix ans. Ils ne fournissent plus que 17 % du volume de travail contre 28 % en 2000. Les conjoints sont de moins en moins associés à la vie de l'exploitation. Aujourd'hui 1 700 conjoints non exploitants travaillent sur une exploitation, soit 40 % de moins qu'en 2000.

Les femmes représentent 31 % des actifs, part identique à la moyenne régionale. En dix ans, la population active féminine a perdu près d'un tiers de ses effectifs mais aujourd'hui six femmes sur dix sont exploitantes contre trois sur dix en 2000.

La participation des salariés permanents reste très faible dans le département et ne représente que 5 % du travail des actifs. Parmi les 560 salariés permanents recensés,

huit sur dix travaillent dans le secteur de l'élevage bovin.

Près de 70 % des actifs familiaux déclarent exercer leur activité agricole à temps complet mais cette part diffère selon le statut de l'actif et la taille de l'exploitation. Aux extrêmes, 95 % des chefs d'exploitation et coexploitants des moyennes et grandes exploitations travaillent à temps complet sur leur exploitation.

A l'opposé, moins de 30 % des autres actifs familiaux assurent une activité agricole à plein temps dans l'ensemble des exploitations. En 2010, l'âge moyen des exploitants cantaliens atteint 49 ans, soit trois ans de plus qu'en 2000 mais un an de moins que l'âge moyen régional. En dix ans la pyramide des âges des exploitants s'inverse : la part des moins de 40 ans perd 10 points alors que celle des 50 ans et plus s'accroît d'autant.

Plus de six exploitants de 50 ans et plus sur dix déclarent ne pas connaître de repreneur pour leur exploitation. C'était le cas de cinq sur dix en 2000.

En dix ans, le niveau de formation des exploitants et premiers coexploitants a fortement progressé. En effet, 75 % d'entre eux ont au moins le niveau secondaire contre 60 % en 2000 et 30 % le niveau baccalauréat et supérieur. Les moins de 40 ans sont encore mieux formés, respectivement 90 % et 65 % à ces niveaux d'études. Ce sont aussi les plus professionnalisés puisque les trois quarts d'entre eux ont un niveau de formation agricole au moins secondaire.

Age des chefs

- 22 % de moins de 40 ans
- 31 % de 40 à 49 ans
- 34 % de 50 à 59 ans
- 13 % de 60 ans et plus

Formation

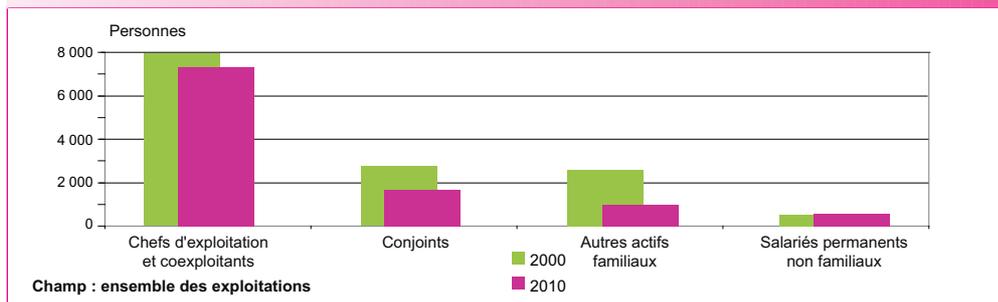
Niveau le plus élevé

- 24 % aucun ou primaire
- 46 % secondaire court
- 30 % secondaire long et plus

Niveau formation agricole

- 38 % secondaire court
- 21 % secondaire long et plus

L'activité agricole se resserre sur les chefs d'exploitation et coexploitants



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)



Le Cantal concentre 24 % de l'ensemble des exploitations auvergnates et contribue pour 22 % à la production brute standard régionale.

10 % des plus grandes exploitations réalisent 30 % du potentiel brut standard du département.

En 2010, une UTA met en valeur 41 ha de SAU, 5 ha de moins qu'en moyenne régionale mais 5 ha de plus qu'en 2000.

La ferme cantalienne c'est : 491 400 bovins dans 4 800 exploitations.

63 % des exploitations ont des vaches nourrices, 39 % des vaches laitières.

347 700 ha de SAU dont : 276 700 ha de superficie toujours en herbe

64 % des terres en fermage.

55 % de la SAU et 65 % de la STH n'ont reçu aucun traitement phytosanitaire et aucun engrais minéral.

Profession principale du chef

83 % se déclarent exploitants agricoles

7 % retraités (pour moitié de l'agriculture)

5 % employés

24 % des chefs et premiers coexploitants sont doubles actifs

Outils de gestion

43 % des exploitants utilisent internet (39 % en Auvergne) dont 94 % en haut débit

7 % utilisent un logiciel de comptabilité (12 % en Auvergne)

19 % utilisent un logiciel de gestion technique (19 % en Auvergne)

Suivez l'actualité du recensement sur : www.agreste.agriculture.gouv.fr et sur www.draaf.auvergne.agriculture.gouv.fr

Meilleure résistance des exploitations et concentration maintenue des activités

L'agriculture cantalienne valorise 348 000 ha de surface agricole utilisée, 20 000 ha de terre de moins en dix ans. Dans le même temps, le repli des exploitations est moins marqué dans le Cantal qu'en région. En 2010, le département compte 5 700 exploitations, le quart des exploitations régionales. Près de 1 000 exploitations ont disparu en 10 ans, au rythme annuel moyen de 1,6 %, le plus faible de la région (2,3 %) mais également inférieur de 1 point à celui de la décennie précédente.

Ces disparitions concernent principalement les moyennes exploitations et les petites dans une moindre mesure. En dix ans, une exploitation moyenne sur cinq a cessé son activité. Par contre, les grandes exploitations dont le potentiel de production dépasse 100 000 euros sont plus nombreuses qu'en 2000 (+ 30 %) et occupent une place plus importante (13 % contre 9 % en 2000).

Conséquence de cette modification de structure, la taille moyenne des exploitations s'est agrandie passant de 56 ha en 2000 à 61 ha en 2010. La surface des grandes exploitations gagne 14 ha en dix ans, celle des moyennes 6 ha. Dans le même temps le nombre d'exploitations de 100 ha et plus a progressé et représente 18 % de l'ensemble des exploitations, soit 6 points de plus qu'en 2000.

La concentration de l'agriculture déjà constatée en 2000 se maintient : la part des moyennes et grandes exploitations se stabilise à 70 % en 2010. En utilisant près de 80 % de l'emploi total et 90 % de la SAU elles assurent l'essentiel de l'activité agricole, soit 95 % de la production brute standard.

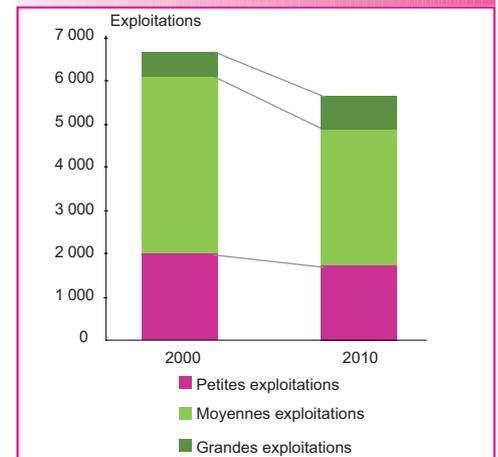
La professionnalisation des exploitations se mesure aussi par l'avancée des formes sociétaires. Si le nombre des exploitations individuelles reste majoritaire, près de 1 400 exploitations sont en GAEC ou EARL. Le Cantal est le seul département de la région où les GAEC progressent le plus fortement en dix ans (+ 45 %), les autres départements

optant pour les EARL. Dans le département, la superficie moyenne exploitée en GAEC atteint 123 ha.

La productivité du travail continue de s'accroître : un emploi à temps plein valorise 41 ha de SAU en 2010 contre 36 ha en 2000, légèrement en dessous de la moyenne régionale (46 ha).

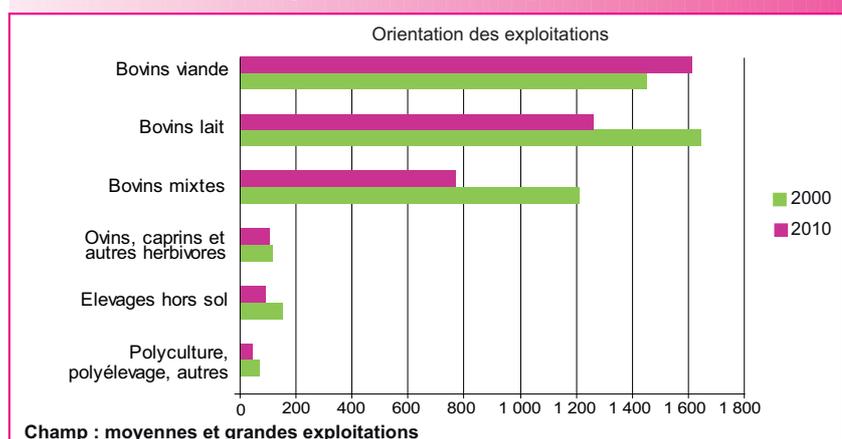
En nombre d'exploitations, le système dominant reste de loin l'élevage bovin qui concentre, à lui seul, 93 % des moyennes et grandes exploitations du département. Les exploitations dont l'orientation principale est la production de viande bovine résistent à peu près bien (- 1,8 %) et progressent même de 11 % parmi les moyennes et grandes exploitations. Dans l'ensemble des exploitations, l'orientation "ovins, caprins et autres herbivores" est la seule à voir son nombre d'exploitations augmenter en dix ans. Dans le même temps les orientations mixtes, comme les bovins viande-lait et la polyculture-polyélevage perdent respectivement 37 % et 23 % de leur effectif.

Diminution des moyennes et petites exploitations



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Les élevages bovins-viande prédominant



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Un département orienté vers l'élevage bovin ... et leader des AOC

L'activité agricole se resserre sur l'élevage bovin qui assure 90 % de la PBS mais avec de fortes disparités selon le type de spécialisation. Les bovins-viande résistent mieux que les bovins-lait et bovins mixtes. Même si leur part dans la PBS totale du Cantal est identique à celle des bovins lait, son montant a augmenté de 14 % par rapport à 2000. Dans le même temps, celui des bovins lait s'est effondré de 12 % et celui des bovins mixtes de 22 %.

Avec environ 228 000 vaches en 2010, soit plus de 30 % du troupeau régional, le Cantal se place au 1^{er} rang des départements d'Auvergne. Alors que le cheptel des nourrices s'est maintenu, celui des laitières a diminué de 15 %, une des plus fortes baisses de la région après celle de la Haute-Loire. Comme cela avait déjà été constaté en 2000, les deux systèmes de production bovine ont évolué de façon opposée. Conséquence du dispositif des quotas laitiers instaurés en 1984 et des différentes mesures de restructuration qui ont suivi, le cheptel laitier, supplanté en fin des années 80 par les races à viande, n'a cessé de décroître au fil des ans. En 2010, le nombre de vaches laitières est tombé à 77 000 têtes alors que le troupeau en comptait environ 126 000 il y a vingt ans. Le nombre des exploitations ayant des vaches nourrices a diminué de 15 % depuis 2000 mais l'effectif est resté stable. L'élevage allaitant moyen compte 42 vaches nourrices contre 36 en 2000.

Le nombre des exploitations élevant des porcs continue de diminuer. Depuis 2000 il a été divisé par trois. L'effectif porcin, en

baisse de 18 %, se concentre dans les 315 exploitations restantes.

L'essentiel de la surface agricole des exploitations est consacré à l'élevage. Avec près de 340 000 ha, les surfaces toujours en herbe ou fourragères représentent 98 % de la surface agricole.

Le Cantal est de loin le département où le plus grand nombre d'exploitations développent des activités complémentaires ou de valorisation (53 % contre 41 % en moyenne régionale).

La production sous signes de qualité arrive au 1^{er} rang avec 2 600 exploitations impliquées dans cette démarche. Cette production concerne quasi exclusivement l'élevage bovin et notamment la production de lait destiné à la fabrication des fromages AOC, qu'il s'agisse de transformation fermière ou industrielle.

Depuis 2000, le nombre d'exploitations déclarant respecter un cahier des charges AOP est passé de 150 à 1 600. La modification des cahiers des charges des fromages AOP, qui oblige les producteurs de lait à souscrire les engagements de l'appellation, explique cette progression. Le poids de ces productions d'appellation est un facteur de maintien d'un nombre élevé d'exploitations dans ce département.

Dans le Cantal comme en Auvergne, une exploitation sur dix (62 % parmi les moyennes ou grandes) commercialise ses produits via des circuits courts. Dans 40 % des cas, le chiffre d'affaires résultant de ces modes de commercialisation représente plus de 50 % du total.

67 % des vaches laitières sont détenues par des exploitations spécialisées "bovins-lait" (65 % en 2000).

75 % des vaches nourrices sont détenues par des exploitations spécialisées "bovins-viande" (66 % en 2000).

Activités de diversification

460 exploitations ont des activités de diversification.

29 % pour la transformation du lait.

17 % pour la transformation d'autres produits agricoles

27 % pour l'hébergement, la restauration et les activités de loisirs.

Agriculture bio

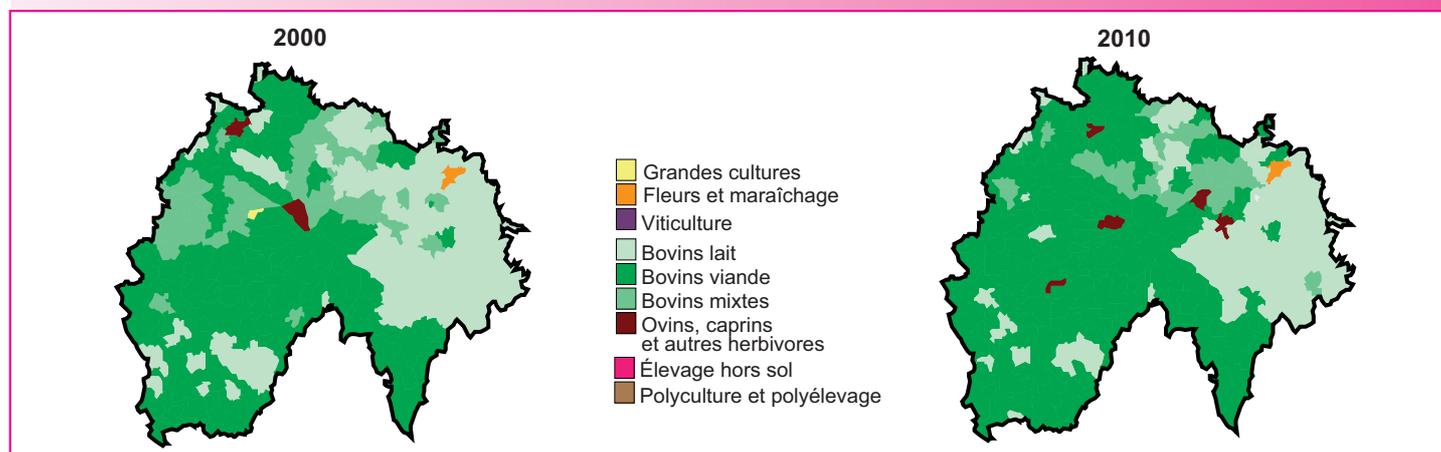
Le Cantal concentre 20 % des surfaces en bio de la région.

- 108 exploitations converties en bio.

- 7 700 ha de surface cultivés en bio.

- 70 ha de surface moyenne pour les espaces cultivés en bio.

Orientation technico-économique dominante des exploitations par commune en 2010 et 2000



Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Chiffres clés sur les exploitations aux recensements agricoles 2000 et 2010

	Cantal				Auvergne	
	Ensemble des exploitations		dont moyennes et grandes exploitations		Ensemble des exploitations	dont moyennes et grandes exploitations
	2010	Evolution 2010/2000	2010	Evolution 2010/2000	2010	2010
Exploitations agricoles	5 660	- 14,8 %	3 900	- 16,2 %	23 700	14 500
Chefs d'exploitation et coexploitants	7 300	- 7,6 %	5 600	- 6,4 %	29 500	20 200
Age moyen du chef d'exploitation	49	+ 3 ans	46	+ 3 ans	50	46
Salariés permanents non familiaux	560	+ 3,3 %	540	+ 4,4 %	2 700	2 500
Travail agricole (UTA totales)	8 600	- 17,4 %	7 200	- 17,4 %	31 900	25 900
SAU (superficie agricole utilisée) (hectares)	347 700	- 5,7 %	314 000	- 3,3 %	1 456 200	1 315 000
SAU moyenne (hectares)*	61	+ 5 ha	80	+ 10 ha	62	91
SFP (surfaces fourragères principales)	339 800	- 4,5 %	303 000	- 3,1 %	1 190 900	1 074 900
dont STH (superficie toujours en herbe)	276 600	- 6,9 %	24 400	- 5,3 %	898 600	818 100
Céréales	11 500	- 8,4 %	10 800	- 7,2 %	225 900	211 700
dont blé	4 600	- 3,2 %	4 300	- 3,1 %	109 600	99 900
Total bovins (têtes)	491 400	+ 3,7 %	462 900	+ 5,0 %	1 618 700	1 529 900
dont vaches nourrices (têtes)	151 200	- 0,4 %	138 900	+ 2,3 %	477 700	441 100
dont vaches laitières (têtes)	76 900	- 15,1 %	76 310	- 14,6 %	235 200	232 100
Total ovins (têtes)	41 300	- 26,7 %	31 300	- 28,1 %	516 600	433 600
dont brebis nourrices (têtes)	33 300	- 23,4 %	25 100	- 25,2 %	381 600	317 200
Caprins (têtes)	5 100	+ 58,2 %	4 500	+ 74,0 %	34 300	30 600
Equins (têtes)	5 300	- 1,3 %	3 750	- 0,9 %	22 100	14 200
Porcins (têtes)	42 900	- 18,3 %	42 700	- 18,0 %	257 600	256 200
Poulets de chair et coqs (têtes)	75 500	- 5,5 %	74 200	- 3,3 %	3 845 900	3 837 200

* Superficie moyenne y compris exploitations sans SAU

Source : Agreste - Recensements agricoles (données provisoires)

Définitions

■ L'**exploitation agricole** est une unité économique qui participe à la production agricole et qui répond à certains critères :

- elle a une activité agricole soit de production, soit de maintien des terres dans de bonnes conditions agricoles et environnementales.

- elle atteint une certaine dimension, soit 1 hectare de surface agricole utilisée, soit 20 ares de cultures spécialisées, soit une production supérieure à un seuil (1 vache ou 6 brebis mères...)

- sa gestion courante est indépendante de toute autre unité.

■ Les **actifs agricoles** sont les personnes qui participent au travail de l'exploitation agricole.

Les salariés permanents occupent un poste toute l'année, quelle que soit sa durée, temps partiel ou complet.

Les salariés saisonniers ou occasionnels ont travaillé à temps partiel ou complet, mais pendant une partie de l'année seulement.

■ Le travail effectué sur l'exploitation comprend également les prestations fournies par des entreprises ou des Cuma. Il est alors compté en temps de travail.

L'**unité de travail annuel (UTA)** permet de cumuler les différents temps de travail. Cette unité correspond à l'équivalent du temps de travail d'une personne à temps complet pendant un an.

■ Les surfaces agricoles et les cheptels sont valorisés selon des coefficients permettant le

calcul de la **production brute standard (PBS)**. Ces coefficients résultent des valeurs moyennes sur la période 2005 à 2009. La PBS décrit un potentiel de production des exploitations et permet de les classer en « **moyennes et grandes exploitations** », quand elle est supérieure ou égale à 25 000 euros, en « **grandes exploitations** » quand elle est supérieure ou égale à 100 000 euros. La contribution de chaque surface ou cheptel à la production brute standard permet également de classer les exploitations selon leur **orientation technico-économique**.

■ La notion « **moyennes et grandes exploitations** » est voisine de celle « **d'exploitations professionnelles** » définie lors du recensement agricole 2000.



Agreste : la statistique agricole

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt
Service Régional de l'Information Statistique et Économique

Site de Marmihat 16B rue Aimé Rudel BP 45 63370 LEMPDES Tél. : 04 73 42 15 22 - Fax : 04 73 42 16 76

■ Directeur de la publication : Claudine Lebon

■ Composition : Chantal Collange

■ Dépôt légal : à parution

■ Rédacteur en chef : Dominique Boilon

■ Impression : SSP Toulouse

■ ISSN : 0998.4186 ■ © Agreste 2011

recensement
agricole
2010